



**SYNDICAT FORCE OUVRIERE**  
des personnels du Département  
du HAUT-RHIN



Colmar, le 15 mars 2020

Madame la Présidente  
Conseil départemental du Haut-Rhin  
100 avenue d'Alsace  
68000 COLMAR

Objet: COVID-19 – Demande de maintien à domicile de tous les personnels non indispensables à des fonctions vitales pour la Nation.

Madame la Présidente,

Notre pays traverse aujourd'hui une crise sanitaire majeure.

Dans son allocution à la Nation, le Président de la République a annoncé jeudi dernier des mesures inédites visant à limiter la propagation du Covid-19. Face à l'aggravation de la situation, le Premier Ministre a considérablement renforcé hier soir ces mesures et a demandé que tous les déplacements soient strictement limités aux seules fonctions et missions indispensables à la vie de la Nation. Les contacts entre individus doivent être strictement limités.

Depuis la semaine passée, notre organisation syndicale est fortement sollicitée par des agents départementaux issus de la plupart des services et très inquiets tant pour leur santé, que pour celle des membres de leur famille et celle des usagers. Nous avons eu l'occasion d'ailleurs de relayer ces inquiétudes auprès de vos services qui ont pris aussitôt en compte nos interventions. Nous tenons vivement à saluer leur réactivité et leur engagement.

Compte tenu de l'absolue nécessité de protéger les agents et leur entourage de toute contamination supplémentaire, **le syndicat FORCE OUVRIERE vous invite à fermer tous les services départementaux sans délai et à mettre en œuvre une continuité du service en mode ultra-dégradé.**

**Nous vous proposons de placer immédiatement en « télétravail temporaire » tous les agents départementaux, y compris les agents de collèges, dont les missions ne sont pas indispensables ou vitales.**

La lutte contre la propagation du Covid-19 est l'affaire de toutes et de tous. A ce titre, le syndicat FO et ses permanents se tiennent à la disposition de l'Administration pour venir en soutien des personnels face à la crise qui nous touche tous et toutes collectivement.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de nos cordiales salutations.

Le secrétaire général

Christophe ODERMATT

**Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53**  
**@ : [contact@fodpt68.fr](mailto:contact@fodpt68.fr)**

